

CHARGÉ DES RESSOURCES HUMAINES

TAUX DE SATISFACTION

100 % DES ÉTUDIANTS SORTANTS EN 2025

☆ FORMATION EN ALTERNANCE **1 AN**

- › Contrat d'apprentissage | 468 heures *ou*
- › Contrat de professionnalisation | 468 heures

☆ STAGE ALTERNÉ **1 AN**

- › Statut étudiant › stages en entreprise

☆ Les objectifs

METTRE EN OEUVRE DES NOUVEAUX OUTILS
ET PARTICIPER AU DÉPLOIEMENT
DE LA STRATÉGIE RH (RECRUTEMENT,
FORMATION, PAIE...)

QUELLES SONT LES POURSUITES D'ÉTUDES POSSIBLES AU CAMPUS EN ALTERNANCE ?

☆ **BAC+4/+5**

Manager en Ressources Humaines
ou Manager d'Affaires

LE MÉTIER

Assurer la mise en place des nouveaux outils et participer au déploiement de la stratégie RH décidés au niveau de la Direction des Ressources Humaines ou de la Direction Générale et assurer la veille RH.

Très polyvalent, interlocuteur privilégié des collaborateurs pour les questions d'ordre juridique et social, il conseille et accompagne les managers et la direction sur les questions techniques liées au recrutement, à la formation, au temps de travail, à la discipline...

Intervenir dans tous les secteurs d'activités et dans tous types d'entreprise (PME, grandes entreprises ou groupes, cabinets d'externalisation et de conseil RH, agences d'intérim et solutions RH, secteur public et parapublic...).

QUELS SONT LES EMPLOIS VISÉS ?

- ☆ Chargé de projet RH
- ☆ Chargé de recrutement
- ☆ Chargé de formation en entreprise
- ☆ Responsable paie
- ☆ Responsable administration du personnel
- ☆ Chargé d'études RH
- ☆ Chargé de gestion des systèmes d'information RH...

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35878/>

LES + DU CAMPUS

DES VALEURS ET RÉFÉRENCES

Établissement Associatif sous contrat avec l'État, membre de l'Enseignement Catholique.
Un projet éducatif mettant l'humain au coeur des préoccupations.

PÉDAGOGIE

Accompagnement par un référent de la formation.
Méthodes mobilisées : étude de cas d'entreprise, mise en situation, projet...
Une plateforme distancielle : Voltaire (orthographe)

VIE ÉTUDIANTE

Un BDE actif : intégration, gala de fin d'année, remise des diplômes, évènements sportifs et culturels...

PARLÉA : Accompagnement par une équipe d'écoute et un psychologue.

RECHERCHE ENTREPRISE

Un service dédié à la relation étudiants/entreprises (contrat en alternance et stages), Alternance Dating.
Des partenariats avec un vivier de + de 600 entreprises



Titre à finalité professionnelle «Chargé des Ressources Humaines» de niveau 6 - Code NSF 315, enregistré au RNCP 35878 par décision de France Compétences le 15/09/2021 avec effet jusqu'au 15/09/2026, délivré par SUPdesRH. Code diplôme 26X31501

Le «référentiel de la Certification Professionnelle» est accessible au public à l'adresse suivante :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35878/>



CONDITIONS D'ACCÈS

- Diplôme Bac +2 ou titre certifié niveau 5 validé, toutes filières.
- Ou Bac +2 / titre niveau 5 non validé, avec au moins 3 ans d'expérience dans le tertiaire sur des missions nécessitant des compétences niveau 5.
- Ou diplôme ou titre niveau 4 validé, avec 5 ans d'expérience dans le tertiaire sur des missions nécessitant des compétences de niveau 5.
- Pour les candidats ne répondant pas à ces critères : dossier VAP obligatoire, transmis à SUP des RH pour décision. Seul le certificateur est habilité à autoriser une dérogation.

QUALITÉS REQUISES

Vous êtes polyvalent, rigoureux, organisé et respectueux du caractère confidentiel de la fonction.

Vous avez une aisance relationnelle et aimez travailler en équipe.

S'INSCRIRE

Compléter un formulaire d'inscription sur notre site internet, lors de nos salons ou de nos portes ouvertes afin de recevoir un dossier d'inscription.

Retourner ce dossier avec les documents précisés dans la procédure d'inscription envoyée par mail.

L'admission est prononcée selon une étude du dossier et d'un entretien individuel de motivation et sous réserve de signer un contrat d'alternance.

RENTRÉE : Septembre 2026

Rentrée décalée jusqu'à 1 mois après le début de la formation, mais avec engagement d'une entreprise.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU A BESOIN(S) ÉDUCATIF(S) PARTICULIER(S)

Nous étudions au cas par cas les besoins spécifiques des bénéficiaires afin de mobiliser les moyens et les réseaux nécessaires pour prendre en charge ou orienter les personnes en situation de handicap.

Contact : Aurélia RABIN

Mail : accompagnementhandicap@gscls.com



Les formations supérieures de l'enseignement catholique des Pays de la Loire

2 MODALITÉS

EN ALTERNANCE

EN STAGE ALTERNE

ENTREPRISE

CONTRAT d'apprentissage ou de professionnalisation
2 à 3 semaines par mois en entreprise

STAGE
Durée minimale du stage : 6 mois

FRAIS DE FORMATION

0 €
Coût pris en charge par l'OPCO de l'entreprise
Aide ponctuelle apprentissage : Fonds Social Région

3 902 €
(Coût 2026/2027)

TAUX D'OBTENTION À L'EXAMEN

Moyenne sur les 3 dernières années

90,37 %

2025 : Taux de présentation à l'examen pour les personnes ayant débuté la formation : 88,24 %

QUE DEVIENNENT NOS ÉTUDIANTS ?

Sortants 2025

Poursuite d'études : 60,00 %

Insertion professionnelle : 20,00 %
dont Insertion dans l'emploi visé : 66,67 %

Autres * : 20,00 %
*(à l'étranger, en recherche d'emploi...)

LE PROGRAMME

BLOCS DE COMPÉTENCES

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- BLOC 1** ÉLABORATION ET SUIVI DES OUTILS DE PILOTAGE RH
- BLOC 2** APPLICATION DU DROIT SOCIAL INDIVIDUEL
- BLOC 3** CONTRIBUTION A L'ANIMATION DU DIALOGUE SOCIAL
- BLOC 4** GESTION DES COMPÉTENCES ET PARCOURS PROFESSIONNELS
- BLOC 5** RECRUTEMENT ET INTÉGRATION DES COLLABORATEURS
- BLOC 6** PILOTAGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- BLOC 7** GESTION DE LA PAIE ET DES OBLIGATIONS SOCIALES
- BLOC 8** ENSEIGNEMENTS TRANSVERSES : PRATIQUE EN ENTREPRISE, PROJET TUTORÉ, ANGLAIS RH, ENTRAÎNEMENT ET CERTIFICATION VOLTAIRE, TRAVAUX DE GROUPE.



MODULES

Bloc 1 - Elaboration et suivi des outils de pilotage RH
Tableaux de bord RH & Processus
Bureautique
Cas d'essai + examen
Bloc 2 - Application du droit social individuel
Droit social individuel
Cas d'essai + examen
Bloc 3 - Contribution à l'animation du dialogue social
Droit social collectif
Cas d'essai + examen
Bloc 4 - Gestion des compétences et parcours professionnels
Emplois & Compétences
Cas d'essai + examen
Bloc 5 - Recrutement et intégration des collaborateurs
Recrutement
Cas d'essai + examen
Bloc 6 - Pilotage de la formation professionnelle
Formation
Cas d'essai + examen
Bloc 7 - Gestion de la paie et des obligations sociales
Paie et déclarations sociales
Cas d'essai + examen
Bloc 8 - Enseignements transverses
Pratique en entreprise
Projet tutoré
Travaux de groupe
Anglais RH
Voltaire



ÉVALUATIONS

1 examen écrit de 3 heures par bloc de compétences.



VALIDATION DU TITRE

LES CONDITIONS DE VALIDATION DU TITRE

Elle est fondée sur une note ou moyenne supérieure ou égale à 300/500 pts à chacun des 7 blocs ainsi que le module transverse.

- Afin de rassurer les candidats avec l'obtention de points sur toute l'année et inciter à la régularité dans le travail, 30 pts sur les blocs 1 à 7 sont alloués aux compétences liées à la posture professionnelle.
- Les examens représentent 500 pts sur chaque bloc.

Rappel : Un bloc (et un seul) défaillant entre 250 et 300 pts sera automatiquement rattrapé si la moyenne du module transverse est > ou = 400 pts.

En cas de non-validation du titre, chacun des blocs validés fera l'objet d'un certificat de compétence. Il est possible de se représenter pour valider les blocs défaillants et la certification Voltaire pendant 5 ans.

Le candidat ne peut se présenter aux examens qu'une fois tous les 6 mois, et au plus tôt 3 mois après la commission de validation du titre.



Rentrée Campus 2026



Remise des diplômes - Promotion 2024-2025

LES CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE RATTRAPAGE

- Le rattrapage est organisé fin août pour tous les blocs.
- Le candidat est au rattrapage si :
 - il a obtenu une note inférieure à 300/500 pts à un ou plusieurs examens de fin de bloc, module transverse y compris.
 - Il a été absent justifié à l'examen.

Dans le cas où l'étudiant ne réussit pas la session de rattrapage, son dossier est présenté à la commission de délivrance du titre qui pourra donner un avis favorable à l'obtention du titre ou dans le cas contraire proposer un éventuel redoublement.

POUR EN SAVOIR +
SUR NOS FORMATIONS

